

RESIDENCE DU RUANDA.
TERRITOIRE D'ASTRIDA.

3315 /Just.-

ASTRIDA



2870

Exécution du jugement
Hamud bin Saïd Sinawi.-

A Monsieur le Greffier du Parquet de l'Urundi

à

K I T E G A .-

Monsieur le Greffier,

Suite à votre lettre n°62/RMP.4415/Kit. du 25/7/1956,
j'ai l'honneur de vous faire parvenir sous ce couvert l'exécution
de jugement n°60 et l'avis d'encaissement n°30/56 de l'amende et
des frais de justice.

L'Officier de Police Judiciaire, A. STRIJOS,

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI

RUANDA-URUNDI GEBIED

Kitega, le 25 juillet 1956.-
de

(1) N° 62 /RMP.4415/Kit.

Réf. n° :

Annexe :
Bijlage :

Objet :
Voorwerp :

A Monsieur l'Officier de Police Judiciaire
de & à
A S T R I D A.-

Aff. HAMUD BIN SAID SINAWI.-

Monsieur l'Officier de Police Judiciaire,

J'ai l'honneur de vous transmettre, ci-joint,
une exécution du jugement établie au nom de Hamud bin Said
Sinawi.

Au cas où l'intéressé refuserait de payer
l'amende et les frais auxquels il a été condamné, je vous
saurais gré de rendre exécutable la réquisition à fin d'em-
prisonnement également ci-jointe.

LE GREFFIER,
D. BACQ,

[Signature]